

## VALAIS

# LE VALAIS VA-T-IL PERDRE 65 MILLIONS DE FRANCS?

25 janvier 2011 - GILLES BERREAU

**BNS Les déboires de la Banque nationale suisse auront de sérieuses répercussions sur notre budget 2012. Comme pour les autres cantons.**



Les pertes enregistrées l'an dernier par la Banque nationale suisse (BNS) vont avoir des conséquences directes pour le Valais et les autres cantons suisses. La réserve qui permettait jusqu'ici à la BNS de verser 2,5 milliards de francs à la Confédération et aux cantons (dont 65 millions pour le Valais) est épuisée. Pour 2010, ce versement a tout de même été assuré, mais pour la suite, les cantons pourraient ne rien toucher, ou beaucoup moins.

Avec des conséquences financières très lourdes pour les administrations publiques qui comptent année après année sur cette véritable rente pour boucler leur budget.

### Budget malmené

Déjà lourdement frappés par le transfert de certaines charges fédérales, les cantons ont de la peine à avaler la couleuvre. Et espèrent tout de même continuer de recevoir une partie de cette manne. On parle d'un peu moins du tiers de la somme touchée jusqu'ici (600 millions). Il n'empêche: trois fois moins que prévu en 2011, cela va faire mal au budget cantonal valaisan.

Chef du Département cantonal des finances, des institutions et de la santé, Maurice Tornay ne se dit pas étonné par la récente décision de la BNS. *«C'est évidemment une mauvaise nouvelle. Suite aux crises boursière et financière, nous savions depuis un certain temps que la BNS s'était placée dans une situation plus risquée qu'à l'accoutumée, en prenant un certain nombre de mesures à même d'assurer la stabilité des prix en Suisse. Le risque d'une diminution de la distribution des bénéfices a par conséquent augmenté de manière importante.»*

### «Une annonce abrupte»

Par ailleurs président de la Conférence latine des directeurs des finances, le conseiller d'Etat valaisan ajoute: *«Avec un trou de cinq milliards dans la réserve pour distribution future de bénéfices, je comprends que la BNS veuille actionner la clause de suspension de ses versements. Ce qui surprend, c'est l'annonce abrupte de cette suspension éventuelle qui pour l'heure est d'abord un choc.»*

Maurice Tornay juge-t-il la situation grave? *«Préoccupante oui, grave non. Les incertitudes quant à l'évolution de la situation, en particulier des pays de l'Union européenne, sont à prendre en compte très sérieusement. Sachons accorder notre confiance à la BNS et reconnaître que les mesures qu'elle a prises en toute indépendance ont globalement contribué, en comparaison avec bien d'autres, à un bon état de santé de l'économie suisse, tout comme d'ailleurs à celui de l'économie valaisanne. Bien sûr, certaines régions et certains secteurs ont été touchés de manière sensible.»*

### «Atténuer le choc»

Est-il prématuré de renoncer à cet argent, comme le prétend Pascal Broulis, chef des Finances vaudoises? *«La question qui se pose est de savoir si la BNS peut ou non différer une suspension aussi rapide pour atténuer le choc sur les cantons»*, estime Maurice Tornay.

Une marge de négociation existe-t-elle vraiment? *«D'abord les cantons doivent obtenir toutes les informations utiles pour débattre de cette question. Ils auront vraisemblablement intérêt à arrêter une position commune. En tant*

*qu'actionnaires à raison d'une part de deux-tiers, les cantons sont légitimés à participer à la discussion et à la négociation de la convention. Il est dans l'intérêt de tous de prévoir une distribution durable du bénéfice net de la BNS. Il est tout à fait imaginable que les cantons obtiennent une répartition minimale sauf cas de rigueur majeur.»*

## Coupes budgétaires

Reste à savoir où notre canton va devoir économiser. *«Le Valais doit respecter la norme constitutionnelle en présentant un budget équilibré. Une perte de recettes de 65 millions de francs exigerait qu'on établisse le budget 2012 avec de lourdes contraintes et des conséquences sur les investissements et les prestations»,* reconnaît notre argentier, sans donner plus de précisions pour l'instant.

Comment ces mesures d'économies seront-elles décidées? *«Les mesures consécutives à d'éventuelles suspension ou diminution du versement de la part au bénéfice de la BNS seront prises dans le cadre du budget 2012. J'ai demandé à mes services de prendre en compte ce scénario.»*